

Un retour sur Americana 2025

Éco Entreprises Québec était bien présent à l'événement Americana les 12 et 13 mars dernier au Grand Quai du Port de Montréal. Voici un bref retour sur notre participation à cet événement.

Collecte sélective – Dispositions réglementaires et innovation



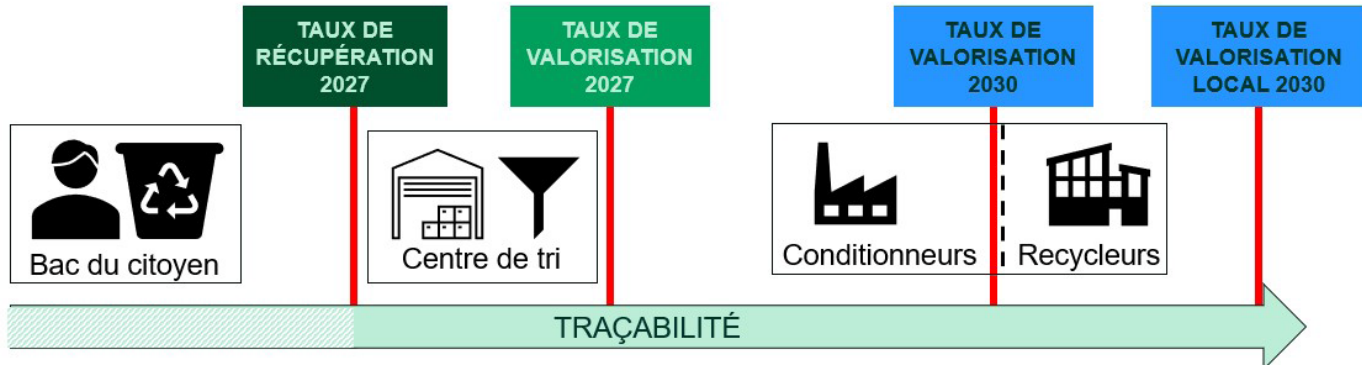
Dans cette conférence de la dernière édition de Americana 2025, les participants ont pu apprécier les défis que représente le déploiement d'un nouveau système de traçabilité et les aspects à considérer pour assurer un bon suivi de la performance du système. Normand Gadoury a lucidement fait état des obligations imparties à l'organisme de gestion désigné (OGD) qu'est Éco Entreprises Québec sur la performance du système.

*Normand Gadoury, Vice-président, innovation et projets
d'infrastructure chez Éco Entreprises Québec*

En voici les faits saillants:

OBLIGATION ET MESURES DE PERFORMANCE

Un des objectifs de cette présentation était de présenter la portée et l'impact de dispositions méconnues du cadre réglementaire en place. En effet, le [Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles](#) est ambitieux en matière de performance, de recherche et développement en débouchés locaux et de traçabilité. Un des enjeux rencontrés est l'imposition par le Règlement du déplacement du point de mesure pour calculer le taux de valorisation. Ce déplacement impliquera une différence dans le calcul du taux de valorisation au Québec par rapport aux autres provinces canadiennes.



Ce déplacement pourrait laisser sous-entendre une moins bonne performance dès 2027 alors qu'il faudra retrancher la contamination des quantités valorisées, ce qui ne correspond à aucune autre définition nord-américaine. L'impact sera encore plus marqué en 2030 alors qu'il faudra retrancher toutes les pertes de conditionnement dans les procédés de recyclage. Ce changement de définition compliquera aussi l'explication des baisses de performances au grand public.

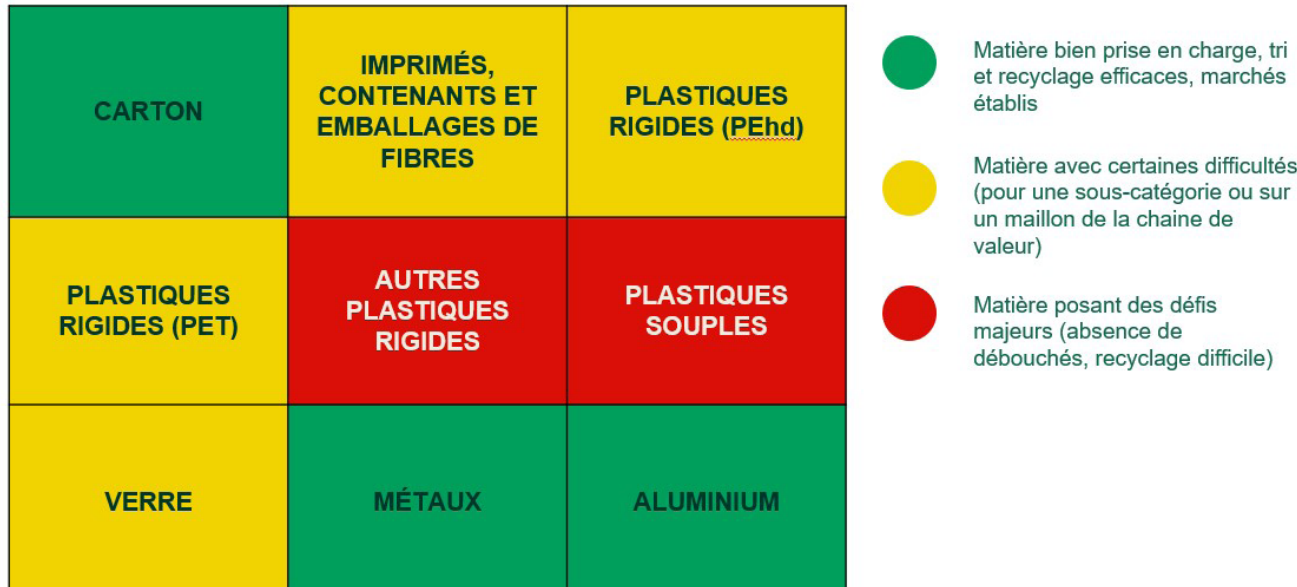
L'ajout de ce nouveau point de mesure en 2030 a aussi comme conséquence pratique que Éco Entreprises Québec devra en fait mesurer quatre objectifs de performance puisque les caractérisations à la sortie des centres de tri devront se poursuivre.

Cela dit, ce cadre réglementaire exigeant sur la performance stimule les actions et innovations par Éco Entreprises Québec en vue du taux de valorisation 2027 :

- Développement de solutions pour la valorisation des plastiques mélangés;
- Essais en vue d'une caractérisation intelligente des matières recyclables;
- Optimisation des taux de captage dans les centres de tri existants;
- Investissement dans de nouvelles infrastructures de tri pour augmenter les capacités de traitement;
- Déploiement de la traçabilité.

Et afin de se préparer au taux de valorisation exigé pour 2030, des travaux sont amorcés avec le [Groupe d'action plastiques circulaires](#) (GAPC) sur la valorisation de plastiques problématiques et il y a un développement des lignes directrices sur l'écoconception et la recyclabilité.

CARTOGRAPHIE DE L'IMPORTANCE DES MATIÈRES PROBLÉMATIQUES:



EN GUISE DE CONCLUSION

En plus d'être une obligation réglementaire, la traçabilité, est un moyen clé pour respecter les requis de reddition de comptes requis par le Règlement et de restaurer la confiance des citoyens envers la collecte sélective.

Éco Entreprises Québec se doit d'atteindre les objectifs requis dès 2027, ce qui nécessite la mise en place d'un système bien adapté au contexte ainsi qu'une conformité dans la collecte des données.

Tous les acteurs du système seront sollicités pour fournir les données nécessaires à Éco Entreprises Québec qui doit s'assurer d'établir un équilibre entre les requis réglementaires et le respect des informations commerciales sensibles.

Pour obtenir une copie de la présentation, contactez medias@eeq.ca

Panel : La modernisation de la collecte sélective est en marche !

Lors d'un panel modéré par Karine Boies de Cain Lamarre sur la responsabilité élargie des producteurs (REP) et la modernisation de la collecte sélective, ce fut le moment d'échanger avec des experts sur l'évolution de la REP, de revenir sur les éléments les plus marquants de cette « révolution » et d'exposer les défis à venir en 2025, année stratégique et transitionnelle. Le public était au rendez-vous!



De gauche à droite: Sandra Messih - Cyrulia, et Coprésidente du conseil d'administration du CETEQ, Marion Cordier - Ville de Montréal, Mathieu Guillemette - Éco Entreprises Québec et Karine Boies - Cain Lamarre.

« Les rendez-vous de la modernisation »

Propulsée par Réseau Environnement depuis 2023, notre série de webinaires adressée aux organismes municipaux a attiré une moyenne de 225 participants par webinaire. Ces webinaires visent à soutenir et accompagner les acteurs de la collecte sélective dans la mise en place de la modernisation, pour une transition réussie vers ce nouveau système.

Ne manquez pas notre prochain rendez-vous le 10 avril 2025!

Éco
Entreprises
Québec

PRÉSENTE :

Les rendez-vous
de la modernisation

PROULSÉ
PAR :

Réseau
Environnement

Webinaire | Jeudi 10 avril, 9h

Déclaration trimestrielle, délais et procédures

[→ S'inscrire](#)

Tous les webinaires passés sont disponibles pour réécoute.

Juste ici: [Les rendez-vous de la modernisation - Réseau Environnement](#)